



ENEIS

by **KPMG**



Rapport d'analyse de l'enquête auprès des familles ligériennes

Janvier 2022

kpmg.fr



Synthèse des enseignements

L'enquête a permis de recueillir les réponses de **5379 habitants**. L'échantillon de publics répondants présente une **surreprésentation de la population familiale** du territoire (couples avec enfants et familles monoparentales), les répondants étant majoritairement des femmes âgées de 26 à 49 ans. **L'échantillon est représentatif en termes d'origine géographique des publics.**

Deux biais sont à noter : l'enquête ayant été diffusée de manière numérique et par les services de la CAF et de la MSA à leurs allocataires, **la population éloignée du numérique et/ou de la CAF et la MSA n'est que peu, voire pas, représentée.**



Petite enfance

- Un recours important à l'accueil informel qui ne satisfait pas les parents, lié à un enjeu d'accessibilité financière et de développement de places d'accueil sur le département
- Une communication autour des modes d'accueil (CAF, RAM, ...) qui semble adaptée aux besoins et attentes des parents



Enfance-Jeunesse

- Une offre périscolaire qui semble satisfaisante au niveau quantitatif
- Un enjeu d'accessibilité financière à l'offre extrascolaire et de loisirs, tant pour les enfants (3-11 ans) que pour les adolescents (12-17 ans)



Parentalité

- Un besoin d'accompagnement des parents sur les sujets d'éducation et de scolarité
- Un recours en premier lieu à la famille en cas de difficultés



Accès aux droits

- Une difficulté d'accès aux droits liée à une méconnaissance des dispositifs et relais existants
- Des freins en termes de mobilité et de numérique qui complexifient l'accès aux droits
- Un enjeu d'amélioration de l'information des publics autour de leurs droits et de renforcement de l'accessibilité aux services



Vie sociale

- Un enjeu de communication autour des structures existantes et un frein financier pour une partie de la population

Les caractéristiques des répondants à l'enquête

Les répondants à l'enquête

Une sur-représentation des femmes de 26-49 ans

5 379 répondants



Soit près de 3% des adultes entre 18 et 65 ans vivant dans la Loire.



Une large sur-représentation des femmes qui représentent près de 83,6% des répondants.

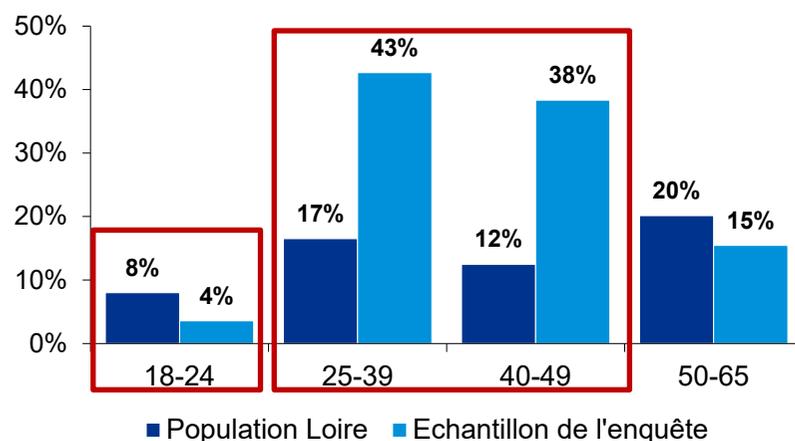


Une sur-représentation de la population des 26-49 ans et une sous-représentation de la population 18-25 ans.



Plus de 4 répondants sur 10 sont en emploi à temps plein, 22% en emploi à temps partiel.

Population par tranche d'âges



	Nombre	% répondants
En formation / en études	126	2,3%
En emploi, à temps plein	2 267	42,1%
En emploi, à temps partiel	1 204	22,4%
A la recherche d'un emploi (le cas échéance, une activité saisonnière ou non salariée)	505	9,4%
Sans activité professionnelle	783	14,6%
Retraité(e)	45	0,8%
Autre	449	8,3%

Les répondants à l'enquête

Un échantillon centré sur les familles ligériennes allocataires CAF ou MSA, avec une sur-représentation des familles monoparentales

5 313 répondants

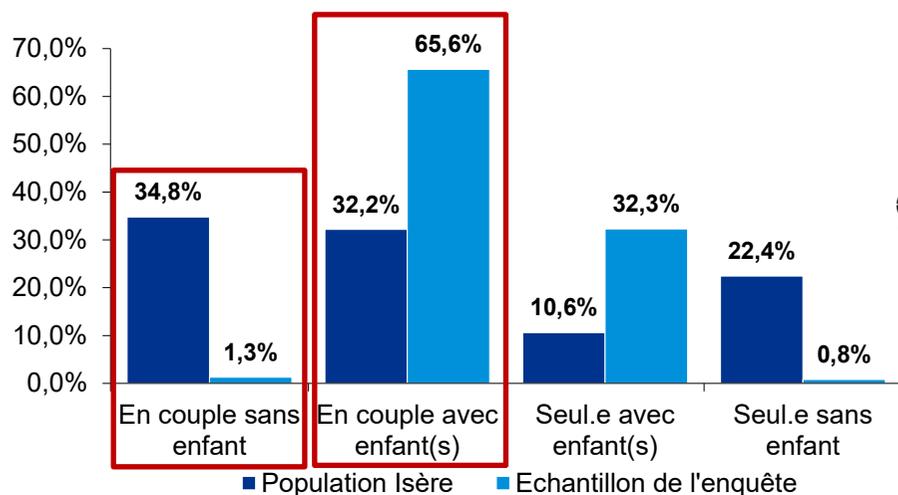


ont un ou plusieurs enfants, dont 4 871 ont un ou plusieurs enfants mineurs. Par ailleurs, 66 répondants attendent un enfant.



Une **sur-représentation des couples avec enfants** parmi les répondants à l'enquête (65,6% des familles) et une **large sous-représentation des couples sans enfants** (1,3% contre 34,8% dans la population ligérienne), un constat qui s'explique en partie par **le biais lié à la transmission de l'enquête aux allocataires CAF**, plus susceptibles d'avoir des enfants.

Situation familiale



Une **sur-représentation des familles monoparentales** parmi les familles ayant répondu à l'enquête (32,3% contre 10,6% dans le département)

Quel âge ont vos enfants ?



Une proportion similaire de parents ayant des enfants entre 7 et 11 ans et entre 12 et 17 ans, une sous-représentation des parents d'enfants de moins de 3 ans.

Les répondants à l'enquête

Une sur-représentation des bénéficiaires des allocations familiales

	Effectifs	% Répondants
Allocations familiales	3399	64%
Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)	1164	22%
Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)	320	6%
Allocation de rentrée scolaire	1862	35%
Allocation Journalière de Présence Parentale (AJPP)	45	1%
Le revenu de solidarité active (RSA)	578	11%
L'aide au logement (APL, ALF, ALS)	1657	31%
L'allocation adulte handicapée (AAH)	171	3%
Prime d'activité	1432	27%
Non/Je ne sais pas	584	11%

Base de répondants : 5 277

	Effectifs	% Répondants
Moins de 840€ / mois	413	8%
Entre 840€ et 1 250€	818	15%
Entre 1 250€ et 1 650€	860	16%
Entre 1 650€ et 2 500€	1 238	23%
Entre 2 500€ et 4 000€	1 323	25%
Plus de 4 000€ / mois	332	6%
Je ne souhaite pas répondre	388	7%

Base de répondants : 5 372



On constate en comparaison des données départementales de la CAF :

- Une large sur-représentation des allocataires percevant les allocations familiales (64% contre 36% des allocataires ligériens)
- Une sur-représentation des répondants touchant l'AEEH (6% contre 3% au niveau du département)
- Une sous-représentation importante des répondants percevant une aide au logement et la prime d'activité



Un échantillon globalement représentatif en termes de revenus des ménages

La médiane mensuelle du niveau de vie est de 1 731€ au sein du département.

Les répondants à l'enquête

Un échantillon représentatif au regard de la répartition géographique



Un **échantillon globalement représentatif** au regard de la répartition géographique par EPCI.

	Part de la population de la Loire	Part de la population des répondants
CA Loire Forez Agglomération	14,38%	13,75%
CA Roannais Agglomération	13,14%	13,31%
CC Charlieu-Belmont	3,06%	3,44%
CC de Forez-Est	8,34%	8,62%
CC des Monts du Lyonnais	0,60%	0,43%
CC des Monts du Pilat	2,00%	2,01%
CC des Vals d'Aix et Isable	0,78%	0,76%
CC du Pays d'Urfé	0,68%	0,56%
CC du Pays entre Loire et Rhône	1,82%	2,04%
CC du Pilat Rhodanien	2,20%	2,55%
Saint-Etienne Métropole	53,00%	52,51%



Une **part importante de néo-habitants**, avec 36,6% des répondants qui vivent dans leur commune depuis moins de 5 ans et 15,2% qui vivent dans la Loire depuis moins de 5 ans.

Les enseignements de l'enquête



Petite enfance

Une satisfaction générale des parents quant à leur mode de garde mais un recours à l'accueil informel important et potentiellement subi

L'enquête démontre une bonne satisfaction des parents vis-à-vis de leur mode d'accueil, et un recours important à l'accueil informel sur le territoire. Les 3 886 répondants à la question du mode d'accueil ont cité 3 182 fois la garde par vous-même ou votre conjoint et la garde par un membre de la famille parmi leurs modes de garde principaux.

84,2% des répondants ayant de jeunes enfants estiment que leur solution d'accueil actuelle leur convient.

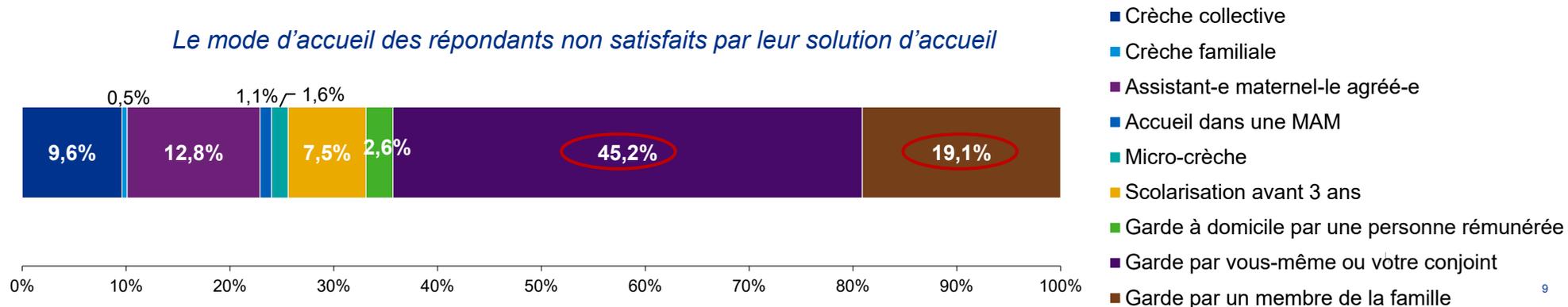
Quel mode d'accueil utilisez-vous ?

	Nombre de fois sélectionné
Crèche collective	367
Crèche familiale (accueil chez un-e assistant maternel-le salarié-e par la crèche collective)	17
Assistant-e maternel-le agréé-e	622
Accueil dans une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s	56
Micro-crèche	90
Scolarisation en Toute Petite Section / scolarisation avant 3 ans	295
Garde à domicile par une personne rémunérée (nounou)	96
Garde par vous-même ou votre conjoint	2151
Garde par un membre de la famille	1031

On constate cependant que **parmi les répondants non satisfaits de leur solution d'accueil**, 45% gardent eux-mêmes leurs enfants et 19% les font garder par un membre de la famille.

Ainsi, il apparaît que le recours à l'accueil informel est subi pour une catégorie des parents, ce qui s'explique potentiellement par une question de coût.

Le mode d'accueil des répondants non satisfaits par leur solution d'accueil



Petite enfance

Un enjeu d'accessibilité financière et d'adaptation des horaires

Parmi les parents ne s'estimant pas satisfaits de leur mode d'accueil, les principales raisons d'insatisfaction avancées sont **le coût ou les horaires non adaptés, ce qui souligne notamment un enjeu d'accessibilité financière.**

Si votre mode d'accueil actuel ne vous satisfait pas, pourquoi ?

	Nombre de sélections
Des horaires non adaptés	217
La localisation	65
Le coût trop élevé	281
La sécurité ou le développement de mon enfant ne sont pas suffisamment bien pris en compte	68
Préférence pour un autre mode d'accueil	132
Autre	128

Base de répondants : 636

27,8% des répondants (soit 1 342 parents) ayant de jeunes enfants indiquent avoir rencontré des difficultés à faire accueillir leur enfant, ces difficultés étant majoritairement liées à des horaires inadaptés (cité 579 fois).

Ainsi, il semblerait que trois enjeux émergent de l'enquête : un enjeu d'accessibilité financière et de plages horaires des modes d'accueil et un enjeu de développement du nombre de places disponibles sur le territoire.



40% des parents estimant que le coût de l'accueil est trop élevé a recours à l'accueil informel, et seulement 12% ont recours à un accueil collectif. Ces éléments renforcent le constat d'un recours à l'accueil informel en parti subi, du fait d'un coût financier trop important des autres modes de garde. Parmi les parents ayant répondu « Autre » comme raison de leur insatisfaction, 21% indiquent **ne pas avoir obtenu de place** dans le mode de garde qu'ils souhaitaient initialement.



Quelles difficultés avez-vous rencontrées pour faire accueillir votre enfant ?

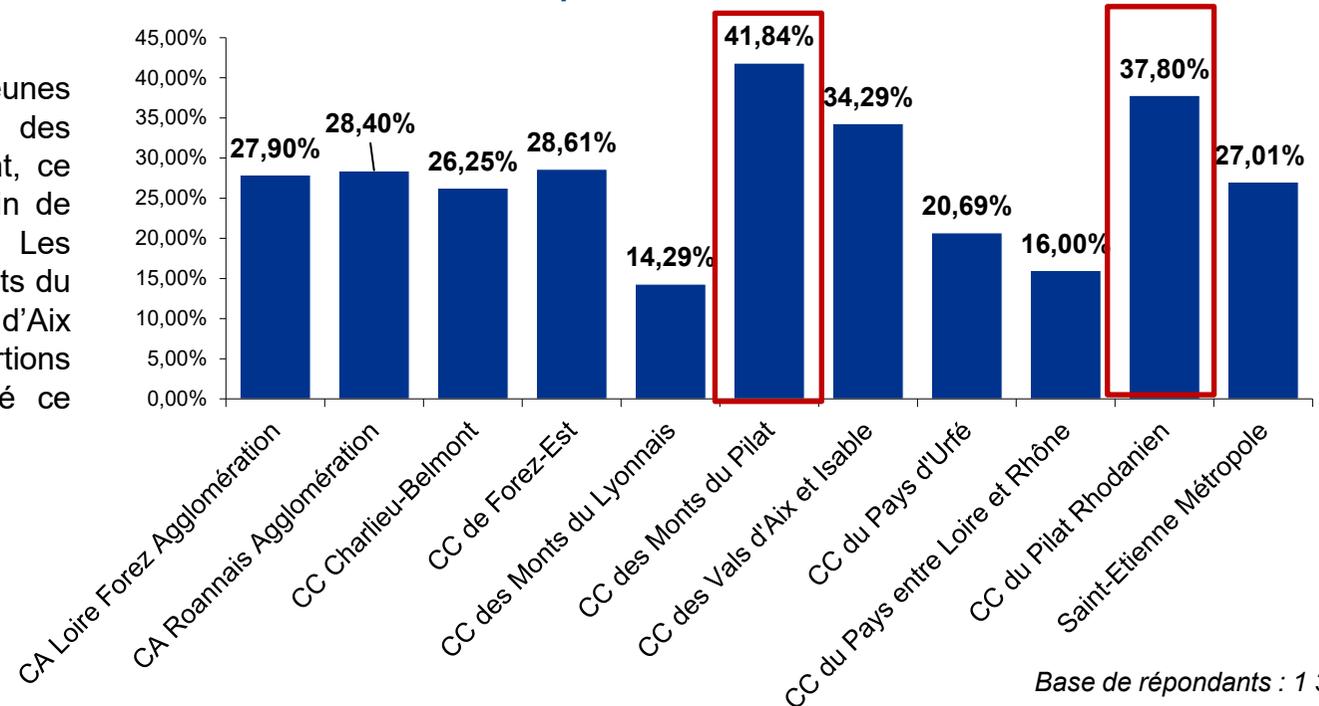
- L'offre d'accueil proposée ne correspondait pas à mon besoin en termes d'horaires (cité 579 fois)**
- Je n'ai pas trouvé de place et ai dû m'organiser avec ma familles, des proches, des voisins, etc. (cité 519 fois)**
- J'ai attendu longtemps avant de trouver une place (cité 263 fois)
- L'offre d'accueil proposée ne correspondait pas en termes de type d'accueil (cité 250 fois)
- L'offre d'accueil proposée ne correspondait pas en termes d'emplacement géographique (cité 140 fois)

Petite enfance

Un enjeu d'accessibilité financière, d'adaptation des horaires et de développement des places

Si 27,8% des répondants ayant de jeunes enfants indiquent avoir rencontré des difficultés à faire accueillir leur enfant, ce taux est beaucoup plus élevé au sein de certains territoires du département. Les communautés de communes des Monts du Pilat, du Pilat Rhodanien et des Vals d'Aix et Isable enregistrent de fortes proportions de parents indiquant avoir rencontré ce genre de difficultés.

Répartition géographique des parents indiquant avoir rencontré des difficultés pour faire accueillir leur enfant



Base de répondants : 1 342

Les répondants soulignent ainsi le développement de places, la diminution des tarifs pratiqués et la mise en place d'amplitudes horaires plus importantes comme principaux éléments d'amélioration de l'offre d'accueil du jeune enfant dans le département.

Que faudrait-il selon vous améliorer en priorité sur l'accueil du jeune enfant ?



1. Plus de places disponibles (citée 2 447 fois)
2. Des tarifs moins élevés (citée 1 902 fois)
3. Une amplitude horaire plus importante (1 713 fois)
4. Plus de choix parmi les différents modes d'accueil (citée 892 fois)
5. Une information plus complète sur les différentes solutions existantes –citée 697 fois)
6. Des professionnels mieux formés à l'accueil et à l'éveil du jeune enfant (citée 660 fois)

Petite enfance

Une communication autour des modes d'accueil qui semble adaptée aux besoins de la population

72,2% des parents estiment ne pas avoir rencontré de difficultés pour obtenir des informations sur le mode d'accueil le plus adapté à leur situation.



Comment vous êtes-vous renseigné.e sur les différents modes d'accueil possibles pour votre enfant ?

	Nombre de sélections
A la Mairie	1 501
Auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire	234
Auprès du Relais d'Assistants Maternels	1 226
Auprès de la crèche de votre quartier	595
Sur le site Internet monenfant.fr (CAF)	411
Auprès du site loire.fr	209
Sur un autre site Internet	544
Autre	963

Base de répondants : 4 283

La communication autour des différents modes d'accueil dans la Loire semble adaptée aux besoins des parents. On constate notamment que les mairies servent de relais d'informations à une majorité de parents (1 501 répondants), mais que les relais assistants maternels ainsi que la crèche de quartier sont également bien identifiés auprès de la population. Par ailleurs, 18% des parents (soit 170 environ) mentionnent spontanément le bouche-à-oreille comme moyen d'information et près de 4% indiquent avoir obtenu des informations auprès de l'école.

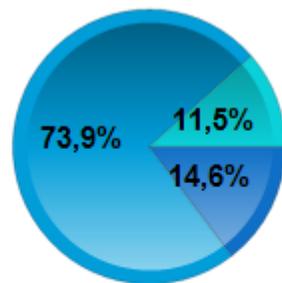
Enfance

Une offre périscolaire qui semble satisfaisante au niveau quantitatif

20,7% des parents répondants (671 répondants) ont besoin d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) avant l'école et

29,2% des parents (785 répondants) après l'école

Votre enfant fréquente-t-il l'accueil du mercredi ?



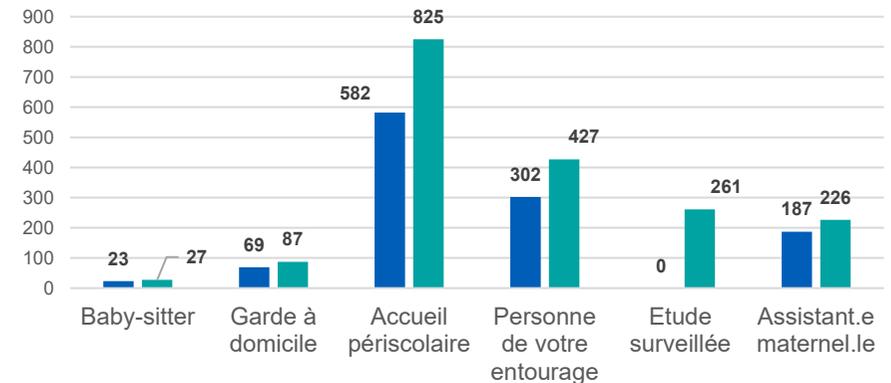
■ Oui
 ■ Non, parce que vous n'en avez pas besoin
 ■ Non, parce qu'il n'y a pas d'offre d'accueil le mercredi sur votre territoire

Plus de 86% des parents s'estiment satisfaits du mode d'accueil de leur enfant.

L'offre d'accueil le mercredi semble quant à elle peu fréquentée, en raison d'une absence de besoins.



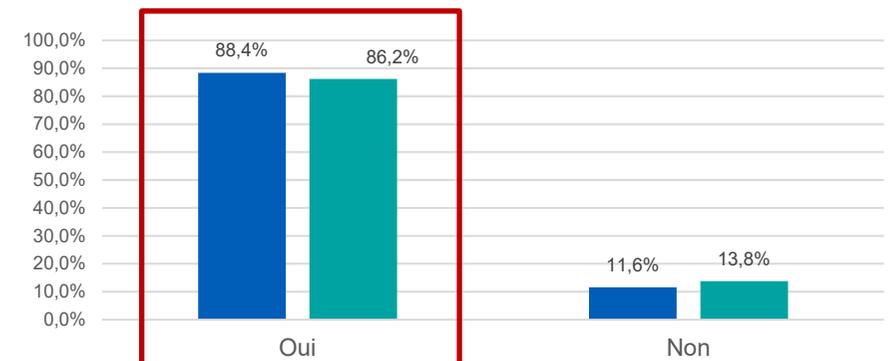
Si vous avez besoin d'un mode d'accueil, quel mode utilisez vous ?



■ Avant l'école ■ Après l'école

Base de répondants : 4 811 Base de répondants : 4 756

Le mode d'accueil pour votre enfant vous convient-il ?



■ Avant l'école ■ Après l'école

Base de répondants : 4 328 Base de répondants : 4 587

Enfance

Un enjeu d'accessibilité financière de l'offre extrascolaire et de loisirs

69,5% des parents (3 289 répondants) indiquent que **leur enfant ne fréquente pas l'accueil de loisirs extrascolaire, la principale raison avancée étant le fait que les coûts sont trop élevés.**

Si votre enfant ne fréquente pas l'accueil de loisirs [mercredi et vacances scolaires], pour quelle raison ?



- 1. C'est trop cher (citée 1 019 fois)**
2. Il/elle n'en a pas envie (citée 1 017 fois)
3. J'estime qu'il est mieux à la maison (citée 701 fois)
4. Je trouve que les activités proposées ne sont pas de qualité suffisante (citée 210 fois)

Ces éléments soulignent un **enjeu d'accessibilité financière de l'offre extrascolaire et de loisirs** : ainsi, les répondants estiment que la principale amélioration à apporter à l'offre à destination des 3-11 ans serait de **pratiquer des tarifs moins élevés.**

L'amélioration qualitative de l'offre (activités plus variées, adaptation de l'offre à la tranche d'âge, ...) arrive en deuxième position.

43,2% des parents (2 165 répondants) indiquent que **leur enfant ne pratique aucune activité sportive ou de loisirs**

Si votre enfant ne pratique aucune activité sportive ou de loisirs, pour quelle raison ?



- 1. C'est trop cher (citée 687 fois)**
2. Les horaires ne conviennent pas (citée 492 fois)
3. Votre enfant ne veut pas pratiquer d'activité (citée 431 fois)
4. L'activité que voulait pratiquer votre enfant n'existe pas sur votre commune de résidence (citée 191 fois)

Quelles seraient les principales améliorations à apporter à l'offre à destination des 3-11 ans ?



- 1. Des tarifs moins élevés (citée 2 211 fois)**
2. Des propositions d'activité plus variées (citée 1 278 fois)
3. Une offre mieux adaptée à chaque tranche d'âge (citée 1 004 fois)
4. Des solutions de transport collectif pour se rendre sur les sites des activités (citée 1 000 fois)
5. Plus de places en accueil extrascolaire (citée 971 fois)

Jeunesse

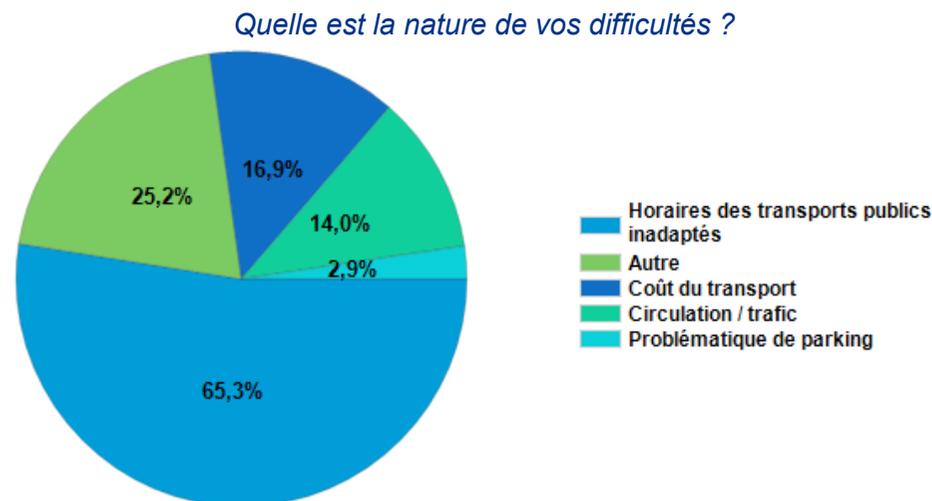
Un enjeu d'accessibilité financière de l'offre de loisirs et un frein de mobilité pour une partie de la population

38,7% des parents de jeunes de 12 à 17 ans (793 répondants) indiquent que **leur jeune ne pratique aucune activité sportive ou de loisirs. Ce taux est cependant plus élevé au sein des villes de Saint-Etienne (45%) et Rive-de-Gier (55%) par exemple, alors qu'il est moins élevé auprès des répondants de Firminy (31%).**

Le premier élément explicatif avancé par les parents est le coût élevé de l'offre sportive et de loisirs.

On observe également **un frein de mobilité** puisque le fait que les activités n'existent pas sur la commune de résidence ou soient mal desservies est également avancé comme élément explicatif.

Par ailleurs, parmi les 1 240 répondants indiquant que leur enfant pratique une activité, 20% (soit 248 parents) **signalent des difficultés de transport pour se rendre à l'activité, notamment liées à des horaires de transports publics inadaptés.**



Base de répondants : 242

Si votre enfant ne pratique aucune activité sportive ou de loisirs, pour quelle raison ?

- 1. Les tarifs sont trop élevés (citée 305 fois)**
2. Votre enfant ne veut pas pratiquer d'activité (citée 266 fois)
3. Les horaires ne conviennent pas (citée 176 fois)
4. Les activités sont mal desservies en transport (citée 96 fois)
5. L'activité n'existe pas sur votre commune (citée 89 fois)

Quelles seraient les principales améliorations à apporter à l'offre à destination des 12-17 ans ?

- 1. Des tarifs moins élevés (citée 869 fois)**
2. Des propositions d'activité plus variées (citée 507 fois)
- 3. Des solutions de transport collectif pour se rendre sur les sites des activités (citée 461 fois)**
4. Une offre mieux adaptée à chaque tranche d'âge (citée 352 fois)
5. Une offre d'accueil plus importante (citée 344 fois)

Parentalité

Un besoin d'accompagnement des parents sur les sujets de l'éducation et de la scolarité

Les répondants ayant des enfants soulignent à plusieurs reprises au cours de l'enquête **un manque d'information et d'aide sur les sujets liés à l'éducation et à l'accueil de leurs enfants, et un besoin d'accompagnement sur ces sujets.**

Sur quel(s) sujet(s) souhaiteriez-vous disposer de plus d'informations/aide ? Classer les réponses de 1 à 6

	Effectif	Importance
Questions liées à la garde de mon/mes enfant(s)	3 034	1,9
Questions liées à l'éducation de mon/mes enfant(s)	3 033	2,08
Questions de santé	3 061	2,19
Accompagnement social	3 256	2,24
Démarches administratives	3 687	3,37
Aides financières et matérielles auxquelles j'aurais droit	4 377	4,6

L'importance est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.



A quel(s) interlocuteur(s) vous adressez-vous lorsque vous avez une question ou une difficulté dans votre rôle de parent ?

- 1. Votre famille ou votre entourage (citée 3 981 fois)**
- 2. Les professionnels de santé (citée 2 602 fois)**
3. Le personnel enseignant (citée 1 242 fois)
4. L'assistant social qui vous accompagne (citée 188 fois)
5. L'assistant social scolaire (citée 160 fois)

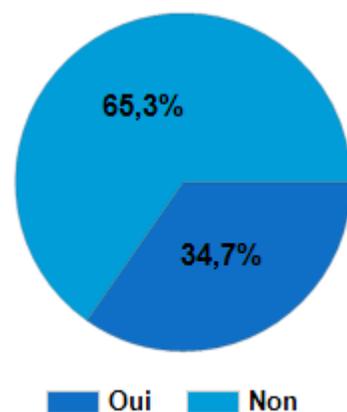
Parmi les 4 915 répondants, 3 274, soit 67%, déclarent n'avoir bénéficié d'aucun accompagnement social spécifique (grossesse, naissance, rupture familiale, famille nombreuses, difficultés scolaires, etc.). Parmi ces personnes, 60% estime ne pas avoir besoin de ces aides, et **39% ne connaissent pas ces aides.**

Accès aux droits

Des difficultés d'accès aux droits liées à une méconnaissance des droits et des relais existants

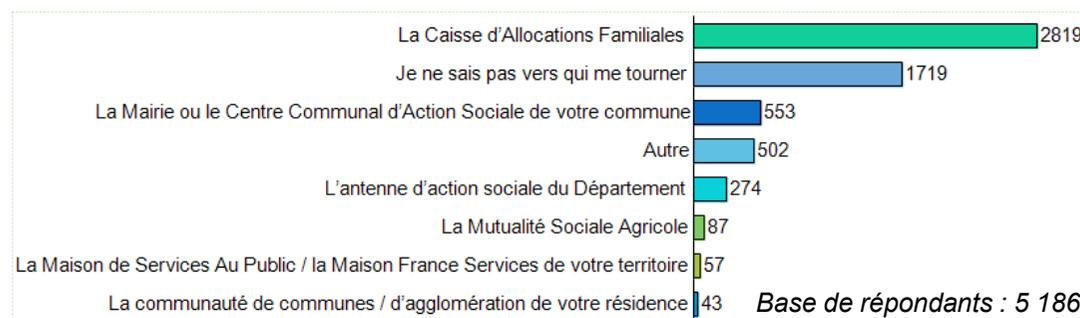
Les résultats de l'enquête démontrent une **difficulté pour les répondants à accéder à leurs droits**, notamment du fait **d'une méconnaissance de leurs droits et des relais vers lesquels se tourner** pour se faire accompagner.

Estimez-vous disposer d'informations suffisantes sur vos droits en matière de prestations sociales, d'aides financières, d'accès à la santé, etc... ?



Base de répondants : 5 211

Lorsque vous avez besoin d'informations sur vos droits (aides financières, prestations, accompagnement social, ...), vers qui vous tournez vous en priorité ? (deux réponses maximum)



La CAF est l'interlocuteur privilégié le plus cité par les répondants en cas de besoin d'informations sur leurs droits, une proportion qui démontre que **la CAF de la Loire est bien identifiée sur le territoire**, mais qui **peut également être biaisée** du fait du mode d'administration du questionnaire (envoi aux allocataires CAF). La MSA ne semble pas très bien identifiée.

Ces éléments démontrent un enjeu d'accès aux droits sur le territoire : les répondants, dont une part importante sont des allocataires CAF et identifient bien la CAF comme relais d'information, s'estiment mal informés sur leurs droits en matière de prestations sociales, d'aides financières et d'accès à la santé.

Accès aux droits

Une méconnaissance de l'offre et des services et un enjeu de mobilité

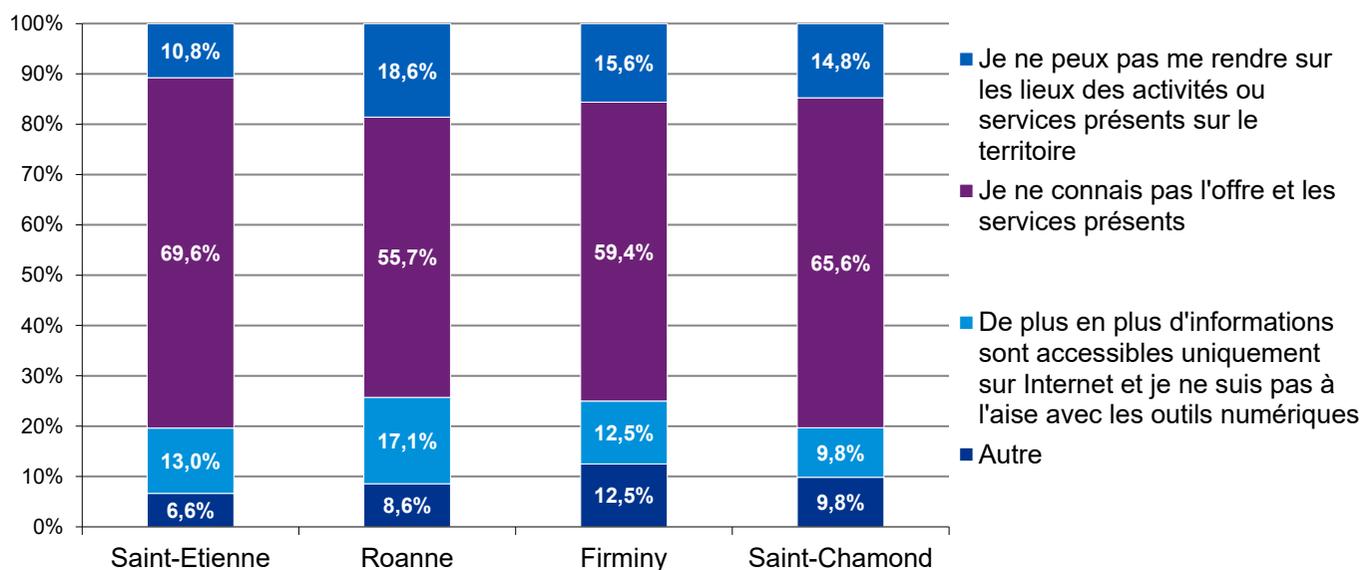
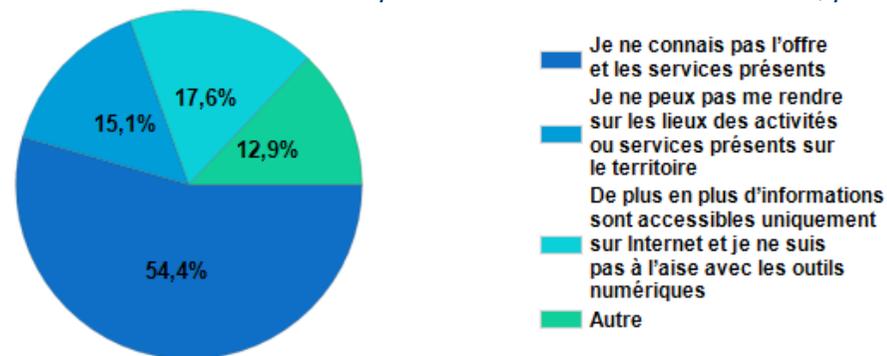
Par ailleurs, un peu moins d'1/4 des répondants à l'enquête fait état d'un sentiment d'isolement vis-à-vis des services publics sur le territoire, notamment du fait d'une méconnaissance de l'offre et des services présents, ce qui **souligne l'enjeu d'amélioration de l'information des usagers**.

Si vous vous sentez isolé.e des services publics et de l'offre sur le territoire, pourquoi ?

21,8% des répondants se sentent isolés des services publics et de l'offre présente sur le territoire (soit 1 802 répondants)

15% des répondants se sentant isolés indiquent ne pas pouvoir se rendre sur les lieux des activités ou services.

Dans les villes de Saint-Etienne, Roanne, Firminy et Saint-Chamond, on constate que **la part de répondants ne connaissant pas l'offre et les services présents est plus importante qu'à l'échelle départementale (au-delà de 55%)**, ce qui confirme un **enjeu d'information sur ces zones pourtant bien dotées en offre et services**.



Outre la méconnaissance des dispositifs qui constitue un premier frein à l'accès aux droits, l'enquête démontre également un **enjeu de mobilité et d'inclusion numérique** (voir pages suivantes) pour une partie de la population.

Accès aux droits

Des difficultés renforcées par la fracture numérique

Malgré des répondants très équipés en matière d'outils numériques et un recours important à Internet comme outil d'information, **on constate que la fracture numérique constitue un enjeu pour une partie des répondants**, et complexifie donc l'accès aux droits d'une partie de la population.



A votre domicile, vous disposez de (plusieurs réponses possibles) :

	Effectif
Une connexion internet	4 935
Un téléphone portable	5 062
Une tablette	1 687
Un téléphone fixe	2 311
Un ordinateur	3 763
Total de répondants	5 270

Parmi les outils numériques, le téléphone portable est l'outil le plus cité par les répondants suivi de la connexion internet..

18,5% des répondants (soit 978) indiquent cependant rencontrer des difficultés pour effectuer des démarches sur Internet

Il est par ailleurs nécessaire de considérer le biais causé par le fait que l'enquête ait été diffusée uniquement par internet. Ainsi, l'enjeu de fracture numérique est probablement bien plus important parmi la population ligérienne que les données du questionnaire ne le montrent.



Quel type de difficultés rencontrez-vous ?



1. J'ai du mal à me repérer sur les différents sites Internet / j'ai du mal à comprendre les consignes des formulaires en ligne (citée 377 fois)
2. Je ne maîtrise pas suffisamment bien l'outil informatique (citée 351 fois)
3. Je n'ai pas d'équipement informatique / cet équipement n'est pas adapté pour effectuer des démarches administratives (citée 223 fois)
4. Ma connexion internet n'est pas bonne (citée 194 fois)

Accès aux droits

Un enjeu d'amélioration de l'information des publics et de l'accessibilité des services

Au regard des éléments soulignés en matière de méconnaissance de l'offre et des services publics, de difficultés de mobilité et de difficultés liés à la fracture numérique, **on constate un enjeu fort d'amélioration de l'information des publics** (notamment sur leurs droits) et **de renforcement de l'accessibilité des offres et services sur tout le territoire.**



De votre point de vue, parmi ces propositions, quelles seraient les améliorations prioritaires à apporter pour rendre plus accessibles les services au public ? (deux réponses maximum)

- 1. Développer l'information sur les services existants (citée 1 992 fois)**
- 2. Développer les équipements multi-services (citée 1 576 fois)**
- 3. Proposer un accompagnement pour les démarches à effectuer sur internet (citée 1 297 fois)**
4. Améliorer le réseau de transports en commun (couverture, fréquence, ...) (citée 1 128 fois)
5. Mettre en place des services itinérants (citée 1 060 fois)
6. Développer l'accès aux services via internet voire d'autres outils numériques (815 fois)

Animation de la vie sociale

Un enjeu de communication autour des structures existantes et un frein financier pour une partie de la population

Seule une faible part des répondants, 11,2%, indique fréquenter une structure d'animation de la vie sociale (centre social, maison de quartier ou espace de vie sociale). Ils le font notamment **pour pratiquer des activités de loisirs ou de culture** (citée 413 fois) ou **pour la possibilité de pratiquer des loisirs en famille/intergénérationnel** (citée 147 fois).

Plusieurs facteurs semblent expliquer cette non-fréquentation : une absence de besoins de la part des habitants, la méconnaissance de ces structures. **Les enjeux d'améliorations** identifiés pour renforcer l'attractivité de ces structures d'animation de la vie sociale relèvent de la tarification, du nombre d'équipements proposés, de la variété de l'offre au regard des tranches d'âges.

Pourquoi ne fréquentez-vous pas de structures d'animation de la vie sociale ?



1. **Je n'en ressens pas le besoin** (citée 1 872 fois)
2. **Je ne connais pas** (citée 1 326 fois)
3. **Les horaires ne me conviennent pas** (citée 571 fois)
4. L'offre proposée en correspond pas à mes besoins / envies ou ceux de mes enfants (citée 447 fois)
5. Les tarifs pratiqués sont trop élevés (citée 442 fois)
6. C'est trop loin de mon lieu d'habitation (citée 312 fois)

Quelles seraient les principales améliorations à apporter en matière de vie sociale ?



1. Des tarifs moins élevés (citée 2 005 fois)
2. Plus d'équipements dédiés à la vie sociale, aux loisirs, aux activités culturelles (citée 1 498 fois)
3. Des activités plus adaptées à chaque tranche d'âge (citée 1 402 fois)
4. Des activités plus variées (citée 1 078 fois)

Contacts

Hélène GENIN

Manager Secteur Public

Mob: 06 34 08 46 09
hgenin@kpmg.fr

Anaïs BRECHARD

Consultante Secteur Public

Mob: 06 21 22 47 87
abrechard@kpmg.fr

kpmg.fr



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est le membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). KPMG International et ses entités liées ne proposent pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG. [Imprimé en France] [A usage interne].

Crédit photos : Shutterstock, iStock, GettyImages, freepik, Unsplash